

Nature de l'acte : 1-4

**DÉC.2026-034 – Contrat de maintenance des deux photomètres de l'espace aquatique - Route de Vire –
Condé-en-Normandie**

LE MAIRE de la commune de Condé-en-Normandie

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la délibération n° 2026-036 en date du 9 avril 2026 autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Considérant la nécessité de maintenir dans un bon état de fonctionnement les photomètres (analyse du chlore et de l'acide) de l'espace aquatique,

DÉCIDE

Article 1 – D'autoriser la signature du contrat de maintenance pour l'année 2026, avec l'entreprise SWAN Instruments d'Analyse France sise PA de Bièvre Dauphine - 813 rue Alphonse Gourju à Apprieu (38140), pour un montant de 2 966 € HT soit 3 559.20 € TTC.

DIT

Article 2 – Que les crédits sont inscrits au budget.

Article 3 – Que la présente décision sera insérée au registre des délibérations du Conseil Municipal et exposée au Conseil Municipal.

Fait à Condé-en-Normandie, le 29 mai 2026

LE MAIRE



Sylvain DELANGE